



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SUTTON**

**DATE** : 14 décembre 2022

**HEURE** : 21 h 04

**LIEU** : Hôtel de ville

Séance à laquelle sont présents : les conseillères et conseillers Thérèse Leclerc, Marie-José Auclair, Alan Pavilanis, Carole Lebel, Lynda Graham, Marc-André Blain.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence du maire Robert Benoit.

Assistent également à la séance le directeur général et greffier adjoint Pascal Smith, la trésorière Suzanne Lessard, le directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Claude Théberge, le directeur des travaux publics et des immobilisations Titouan Perriollat et la directrice des loisirs, de la vie communautaire et de la culture Élisabeth Deit.

Il y avait 25 personnes dans l'assistance, et la séance sera diffusé en différé sur la chaîne You Tube et la page web de la Ville.

*La conseillère Marie-José Auclair est absente à l'ouverture de la séance à 21 h 04.*

*La conseillère Marie-José Auclair revient dans la salle des délibérations à 21 h 05.*

**2022-12-486**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de Thérèse Leclerc  
Appuyé par Lynda Graham  
IL EST RÉSOLU :

**QUE** la séance soit déclarée ouverte à 21 h 04.

**Adoptée à l'unanimité**

**2022-12-487**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de Carole Lebel  
Appuyé par Thérèse Leclerc  
IL EST RÉSOLU :

**D'AJOURNER** la présente séance extraordinaire (autres) à 21 h 05 pour quelques minutes afin de terminer la séance extraordinaire (budget) débutée à 19 h 30 et ajournée pour quelques minutes à 20 h 55.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Robert Benoit  
Maire

---

Jonathan Fortin  
Directeur général adjoint |  
Greffier et directeur des affaires juridiques

Par sa signature, le maire indique qu'il signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.